

# MAIRIE DE PÉROUGES



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2019

**Présents** : Paul VERNAY, Marc OBRINGER, Yves PAQUIER, Odile RAPAUD  
Christian MILLET (départ avant le point n°1), Maryvonne BOUCHARD,  
Nathalie LAMBERT, Catherine LEIGNIER, Sylvie BORDERY, et  
Bernard CHARDON (arrivé à 20 h 35 au point n°2

**Excusées** : Magalie SAVART (pouvoir à N. LAMBERT), Annabelle BIANCHI  
(pouvoir à C. MILLET), Christelle MORTEL, Marie-Pierre CHESSEL, et  
Chantal CLEMENT.

**Madame Nathalie LAMBERT est élue secrétaire de séance.**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'ajout de deux points à l'ordre du jour:  
avec 11 voix pour le conseil municipal accepte l'ajout de ces points supplémentaires :

- Contrat de remplacement d'un agent en congés maladie
- SPANC : réhabilitation des installations

Le Conseil Municipal approuve les comptes rendus des Conseils Municipaux des 16 juillet et 2  
août 2019 par 11 voix pour.

=====

### **1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :**

Vente de 1 parcelle A 1967 de 3 574m<sup>2</sup> située 264 chemin du Mas Pressieu  
Avec 8 voix pour et 1 abstention le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur  
ce dossier.

Vente de 2 parcelles A 2311 de 511 m<sup>2</sup> et A 2312 de 489 m<sup>2</sup> situées 152 chemin du  
Liaudon  
A l'unanimité le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur ce dossier.

Vente de 1 parcelle A 2235 de 792 m<sup>2</sup> située chemin de la Pierrière  
A l'unanimité le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur ce dossier.

Vente de 2 parcelles ZC 351 de 532 m<sup>2</sup> et ZC 225 de 968 m<sup>2</sup> situées 85 chemin du  
Coulis  
A l'unanimité le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur ce dossier

Vente de 1 parcelle ZC 225 de 968 m<sup>2</sup> située 85 B chemin du Coulis  
A l'unanimité le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur ce dossier.

## **2 Convention CAUE, salle multi-activités école**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal les modifications nécessaires à apporter au groupe scolaire de Pérouges, au vu du nombre croissant d'élèves scolarisés et de demande de lieu d'activité et d'accueil.

Il présente la convention proposée par le CAUE, qui a pour objet une mission d'accompagnement de la collectivité dans sa réflexion sur l'école primaire et la création d'une salle d'activités.

Une participation forfaitaire, d'un montant de 2 100€ est versée par la collectivité au titre d'une contribution générale à l'activité du CAUE. Elle représente 60% du montant de la prestation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré accepte les termes de la convention de mission d'accompagnement avec le CAUE. et le versement de la participation financière forfaitaire de cette mission

## **3 Contrat pour les barrières de parking**

Monsieur le Maire explique qu'actuellement 1 seul devis est arrivé. Une 2<sup>ème</sup> proposition est attendue

A voir au prochain conseil

## **4 Remplacement d'un agent indisponible**

Monsieur le Maire explique qu'un agent technique est en congés maladie et qu'il convient de le remplacer.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent non titulaire pour palier à l'absence de cet agent pour une durée de 11 h par semaine (contrat correspondant à l'absence maximale de l'agent).

## **5 SPANC : réhabilitation des installations**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du service public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) des diagnostics ont été réalisés par GH2P-SOGEDO et ont mis en évidence un certain nombre de dispositifs défectueux.

Des aides aux opérations collectives de réhabilitation des ANC peuvent, sous conditions, être apportées par le Conseil Départemental, dont les conditions diffèrent selon les modalités d'intervention de la commune (soit elle prend la maîtrise d'ouvrage des travaux, soit elle se porte mandataire des particuliers pour recevoir et leur reverser les aides).

Monsieur le Maire propose que la Commune soit mandataire des particuliers afin de percevoir et leur reverser l'aide du Département (les particuliers sont maîtres d'ouvrage des travaux).

Dans ce cas une convention de mandat est passée entre cet organisme et la commune.

De même, les particuliers s'engagent par convention avec la commune, sur leurs propres obligations et mandatent la collectivité pour percevoir et leur reverser l'aide.

Monsieur le maire propose de recenser les propriétaires d'installations défectueuses volontaires pour la réhabilitation et de déposer une demande d'aide au conseil départemental. Celui-ci apporte un soutien à hauteur de 20 % (avec un plafond de dépenses)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré décide de monter une opération collective des assainissements non collectifs en tant que mandataire et de solliciter l'aide financière du Conseil Général.

## **6 Planning des réunions**

Les commissions finaliseront les dossiers en cette fin d'année :

Travaux : 13 septembre 18h30

Environnement : ouverte aux extra-municipaux courant novembre

Ecole : 24 septembre à 20 h

Commission Sociale : 25 septembre à 20 h

Tourisme, culture et vie associative: 5 novembre à 20 h

Finances : 14 octobre à 20 h

Participation citoyenne : 9 octobre à 18 h (signature officielle de la convention).

## **7 Dossiers en cours**

**Voirie** entretien et mise aux normes des passages à niveau. Etudes des travaux de sécurisation de la RD 1084 (notamment pour les bus scolaires)

**Fleurissement** : le rosier de Pérouges est bien fleuri. Le diagnostic du tilleul (ainsi que d'autres arbres) est en cours. La sécheresse a affecté certains arbres.

**Ecole** : Des bureaux et des ordinateurs ont été ajoutés. 141 élèves à Pérouges soit 28 en moyenne par classe. Sur les 2 écoles 283 élèves. A la cantine double service les mardi et jeudi. Une personne supplémentaire en remplacement pour 1 h 15 est recherchée

**Urbanisme** : des dossiers complexes sont traités Enquête publique du PLU du 14 octobre au 15 novembre.

## **8 Compte-rendu des commissions**

### **• Travaux et voirie**

Les travaux de l'école sont terminés (toits terrasse, chaufferie et portail). Il manque un store à la cantine.

Parking des Combes : le toit du bloc sanitaire est à réaliser

SPO : accès PMR à réaliser et une place de stationnement. Extérieur ferme

Aménagement parking Thibaut

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h**

**Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 15 octobre à 20 h**